

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA BERNERIE-EN-RETZ

SÉANCE DU 6 DECEMBRE 2024  
CONVOCATION DU 29 NOVEMBRE 2024

**Nombre de conseillers :**

- En exercice	23
- Présents	17
- Représentées	3
- Absents	3
- Votants	20

L'an deux mille vingt-quatre, le six décembre, le Conseil Municipal de La Bernerie-en-Retz, dûment convoqué, s'est réuni en son lieu ordinaire de ses séances, salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques PRIEUR, Maire de la commune.

**Étaient présents :**

Jacques PRIEUR, Laurence BRETON, Alain GUILLON, Sylvie IMBERT, Eloïse BOUTIN, Jean-Yves LAIGLE, Gilles LAURENT, Catherine LEROY, Patricia CARRARA, Reynald EPIÉ, Pascale BARDOU, Muriel SALEMBIER, Roland BATAILLE, Dominique DUPAU, Eric SCHMITLIN, Antoine CHIFFOLEAU, Mylène FAJFER.

**Étaient représentées :**

Marie-Françoise DION donne pouvoir à Patricia CARRARA, Claude TILLY donne pouvoir à Laurence BRETON, Isabelle MONNIER donne pouvoir à Pascale BARDOU.

**Étaient absents :** Arnaud BECHENNEC, Julie PIERRE, Alexandre LITAUD.

Secrétaire de séance (article L2121-15 du CGCT) : Pascale BARDOU est nommée secrétaire de séance.

**OBJET : TARIFS COMMUNAUX 2025**

Le rapporteur présente à l'assemblée délibérante le projet des tarifs communaux pour 2025, présenté en annexe n°1 à la délibération.

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission « Finances » réunie le 12 novembre 2024,

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission de gestion réunie le 3 décembre 2024,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

Par vote à mains levées et par 20 voix pour,

- ADOPTE la grille des tarifs communaux 2025 ci-après annexée à la présente délibération,
- PRÉCISE que les tarifs seront applicables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Pour copie conforme, La Bernerie-en-Retz,  
Le 9 décembre 2024,

La secrétaire de séance,

Pascale BARDOU



Le maire,

Jacques PRIEUR



Page 1 / 6

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

Le Tribunal Administratif de Nantes peut être saisi au moyen de l'application informatique télécours citoyen accessible par le biais du site [www.telercours.fr](http://www.telercours.fr)

## ANNEXE N°1

## TARIFS MUNICIPAUX POUR L'ANNEE 2025

## I - TARIFICATION DES SALLES COMMUNALES

MODALITES : A l'instar de la régie des cabines de bains, le règlement des locations de salles communales devra être effectué prioritairement à l'avance et au plus tard à la remise des clés.

Délibération du Conseil Municipal du vendredi 6 décembre 2024

	Berneriens résidents particuliers	Associations bernériennes	Extérieurs (asso. et particuliers)	Activité commerciale
<b>Salle des Fêtes Olivier HUREAU (300 places assises ou 400 places debout)</b>				
Par jour, du lundi au vendredi	332 €	168 €	566 €	954 €
samedi, dimanche ou jour férié	454 €	224 €	765 €	1 204 €
samedi et dimanche	882 €	393 €	1 341 €	1 862 €
condoléances (3h) si salle Bellevue pas libre)	56 €	exclu	exclu	exclu
caution ménage	230 €			
caution détérioration	1 301 €			
<b>BELLEVUE (70 places assises)</b>				
Par jour, du lundi au vendredi	173 €	92 €	296 €	exclu
samedi, dimanche ou jour férié	209 €	112 €	362 €	exclu
samedi et dimanche	337 €	173 €	581 €	exclu
pique-nique	102 €	102 €	102 €	exclu
condoléances (3h)	56 €	exclu	exclu	exclu
caution ménage	128 €			
caution détérioration	648 €			
<b>MAGRES (50 places au RDC - pas de location à l'étage)</b>				
Par jour	36€	gratuit	71,50€	exclu
semaine	214 €	gratuit	428 €	exclu
caution ménage	128 €			
caution détérioration	648 €			
<b>BALMORAL (20 places) MAGORES (20 places)</b>				
Par jour	exclu	61 €	exclu	exclu
samedi et dimanche	exclu	92 €	exclu	exclu
caution ménage	51 €			
caution détérioration	163 €			
<b>OMNISPORTS (GS : 250 places - PS : 100 places)</b>				
Grande salle (la journée)	143 €	102 €	199 €	
Petite salle (la journée)	71 €	61 €	107 €	
Petite salle (l'heure)	exclu	11 €	exclu	
caution ménage	128 €			
caution détérioration	648 €			
Salle de Cinéma Jeanne d'Arc	Particulier, association ou société (en journée si disponible)		Frais de chauffage en sus du 1er novembre au 30 avril	

Tarifs	301 €	122 €
caution ménage	239 €	
caution détérioration	1 301 €	
Cautions pour les associations : se renseigner en mairie		
Les tarifs extérieurs sont applicables aux syndicats et partis politiques (selon l'article L. 2444-3 du CGCT)		

## II- TARIFICATION DES LOGEMENTS COMMUNAUX

	Mensuel	De 1 à 7 jours
Logement de La Poste (plus 50 € de charges locatives/mois)	357 €	112 €
Logement de La Gare de septembre à juin (plus 60 € de charges locatives/mois)	439 €	133 €
Caution ménage et détérioration	1 mois de loyer	1 semaine de loyer
Gîte La Bernitude: Loyer/colocataire	Selon barème très social en vigueur	
Charges/mois/colocataire	40,00 €	
Caution / colocataire	1 mois de loyer	
Logement rez-de-chaussée La Bernitude	Selon barème très social en vigueur	
Charges/mois	110,00 €	
Caution	1 mois de loyer	

## III - TARIFICATION DU DOMAINE PUBLIC

CABINES DE PLAGE		Noirmoutier	Bellevue
Sauf Juillet et Août	semaine	19 €	23 €
	mois	60 €	77 €
Juillet et Août	semaine	31 €	41 €
	mois	112 €	143 €
Forfait exceptionnel (annuel) de juillet à décembre 2025 lié aux travaux		217 €	288 €

COMMERCANTS	ODP-Terrasses pérennes	Forfait annuel/ m2	44,37 €
	ODP-Terrasses éphémères	Forfait annuel (pour les jours et heures d'aire piétonne en juillet et août)/m2	7,75 €
	Bâti sur le ODP : Véranda, kiosque, local poubelle...	Selon convention	56,20 €
	Etalage, ODP temporaire halles ou autres	Forfait journalier/ml	5,20 €
	Food-Trucks/jour	Redevance avec eau et électricité / jour	80 €
OCCUPATION SAISON ESTIVALE	Manège	Forfait du 30 mars au 1er septembre A proratiser si prolongation	3 978 €
	Eau piscine grande plage	Forfait 2 mois (juillet et août)	Forfait eau + électricité compris 624 €

	Trampoline grande plage	Forfait 2 mois (juillet et août)	Forfait électricité compris	153 €
	Autres occupations saisonnières	Forfait 2 mois/m2		44 €
		Mois supplémentaire	m2	

Marché de Noël	exposants	table de 3 m ou 2m20 avec grilles	par table	70 €
	associations	table de 3 m ou 2m20 avec grilles	par table	35 €

FLECHAGE COMMERCIAL (Flèches posées par les services techniques)	Par flèche	Forfait annuel	26,00 €
Fourniture et pose d'une nouvelle flèche			180 €
Recollage et pose sur flèche existante			90 €

AIRE DE MOUILLAGE		Forfait annuel	230 €
	le mois	de juin à septembre	85 €
		d'octobre à mai	45 €
<i>Tout mois entamé est dû</i>			

Camping-cars	taxe de séjour incluse eau et électricité inclus	du 01/10 au 31/05	11 €
		du 01/06 au 30/09	14 €

## IV - DROIT DE PLACE SUR LE MARCHÉ (déléataire)

		Désignation	Durée	au ml-Hors Taxe
MARCHE DIURNE Minimum d'emplacement 2 ML		abonnés à l'année	du 01/01 au 31/12	1,50 €
		abonnés une partie de l'année	du 15/06 au 15/09	2,34 €
		passagers	du 16/09 au 14/06	2,77 €
		passagers	du 15/06 au 15/09	4,77 €
1,06 €		<i>Redevance de nettoyage forfait par jour</i>		
MARCHE NOCTURNE ET ARTISANAL Minimum d'emplacement 2ML		abonnés	du 01/07 au 31/08	3,14 €

	passagers	du 01/07 au 31/08	3,58 €
--	-----------	----------------------	--------

### V - LOCATION DES COURTS DE TENNIS

Courts extérieurs	MARBOEUF	par heure	13 €
Courts couverts	site des Grands Prés	par heure	13 €
Courts extérieurs et intérieurs	1 ticket	par heure	13 €
	2 tickets		25 €
	3 tickets		36 €
	4 tickets		47 €
	5 tickets		58 €
	10 tickets		115 €
Cours hors ATB individuels	Courts intérieurs et extérieurs		8,50 €
Cours hors ATB collectifs	Courts intérieurs et extérieurs		10 €

### VI - TARIFICATION DU CIMETIERE 2025

DUREE	15 ans	30 ans	50 ans
Terrain seul et renouvellement	420 €	840 €	1 401 €
Cavurne et renouvellement	618 €	993 €	1 494 €
Columbarium et renouvellement (fourni avec 1 plaquette signalétique. Gravure à la charge du demandeur)	603 €	921 €	1 230 €
Plaquette supplémentaire pour colombarium 20 cases	60 €		
Dispersion des cendres	Gratuit ( sur autorisation préalable)		
Jardin du souvenir (fourni avec 1 plaquette signalétique. Gravure à la charge du demandeur)	10 ans		63 €
Caveau provisoire		35€/jour	
Caveau d'occasion 1 place		500 €	
Caveau d'occasion 2 places		700 €	
Vacation police municipale		15,30 €	

### VII - TARIFICATION PAUSE MERIDIENNE

Tarifs applicables à partir du 1er septembre 2025 jusqu'à nouvelle délibération tarifaire

Tarifs incluant le repas	Quotient Familial	Par repas
Au quotient familial	moins de 900	1 €
	entre 900 et 999	4,24 €
	entre 1000 et 1099	4,47 €

	entre 1100 et 1499	4,64 €
	entre 1500 et 1899	4,77 €
	entre 1900 et 2399	4,90 €
	2400 et plus	4,99 €
Tarifs spécifiques lors de repas fournis par la famille (intolérance alimentaire)		
	Quotient Familial	Par jour
Au quotient familial (selon délibération du CM n°)	moins de 900	1 €
	entre 900 et plus	1,50 €

### VIII - TRAVAUX POUR PARTICULIERS

Pour les travaux dépendants de la commune	Forfait
Busage de fossé de terrain selon fiche technique (6m pour diamètre 300, recolement SIG inclus). Demander un devis pour un diamètre supérieur.	1 114,40 €
Par mètre supplémentaire	68,90 €
Piège à eau 4 m	655,40 €
Bateau 4m, réfection trottoir compris	1 791,60 €
Raccordement au réseau pluvial	417,20 €
Tarif horaire pour autre intervention services techniques par agent	70 €
Tarif pour la perte d'une clé de salle communale	70 €